

Points sensibles et enjeux des APE pour les régions africaines

Dr Cheikh Tidiane DIEYE

Coordonnateur de programmes

Commerce, Intégration régionale et Développement,
Enda Tiers Monde

Membre du Comité régional de négociation de l'APE

dieye3@hotmail.com

cdieye@enda.sn

(00221) 77 537 25 49


I. **Le contexte:** les régions africaines négocient l'APE dans un cadre de contraintes.

1. **La puissance de l'UE face à la faiblesse de l'Afrique...:**

- Un marché fortement intégré de 450 millions de consommateurs riches.
- 15.6% du commerce mondial en 2009
- Environ 80% de l'économie UE dominée par les services; 18% par l'industrie et 2% par une l'agriculture fortement subventionnée.
- Un commerce intra-régional de 79% constitué par l'effet combiné de 27 PD.
- Le PIB européen estimé à 10600 Milliards d'euros en 2005.



...L'Afrique de l'Ouest comme exemple de faiblesse:

- 270 millions d'habitants environs (problème de stat.)
 - Un PIB régional de 106,7 milliards de \$ (CNUCED).
 - 12 pays sur les 16 sont des PMA.
 - Un PIB/Hbt est d'environ 500\$US, contre 1170\$US en moyenne pour les PED
 - L'IDH compris entre 0,3 et 0,5. Seul le Cap Vert sort du lot avec un IDH à 0,727.
 - L'agriculture représente entre 30 et 60% du PIB pour la plupart de ces pays (contre en moyenne 11,4% pour les PED.
 - Le commerce intra-régional stagne à 11% constitué alors que le commerce avec l'Europe est de 40%
 - Une intégration régionale embryonnaire et des Etats vulnérables.
- 

2. Contraintes politiques et économiques au sein régions:

- Coexistence et chevauchement de plusieurs espaces d'intégration au sein des régions africaines (UEMOA/CEDEAO; CEMAC/CEEAC; SADC/SACU; COMESA/EAC/COI, etc.
- ccoexistence de PED et de PMA au sein des régions;
- Absence ou incohérence des réglementations et de politiques régionales communes dans les secteurs comme le commerce, l'industrie, les services, l'investissement, les marchés publics etc.
- Intégration embryonnaire, balbutiante et fragile;
- Difficultés de circulation des facteurs , problèmes d'infrastructures etc.

LES CONFIGURATIONS REGIONALES APE ... Et GROUPEMENTS D'INTEGRATION: un système complexe.

Les groupements APE en Afrique

Afrique de l'Ouest

Afrique centrale

Afrique du Sud-Est

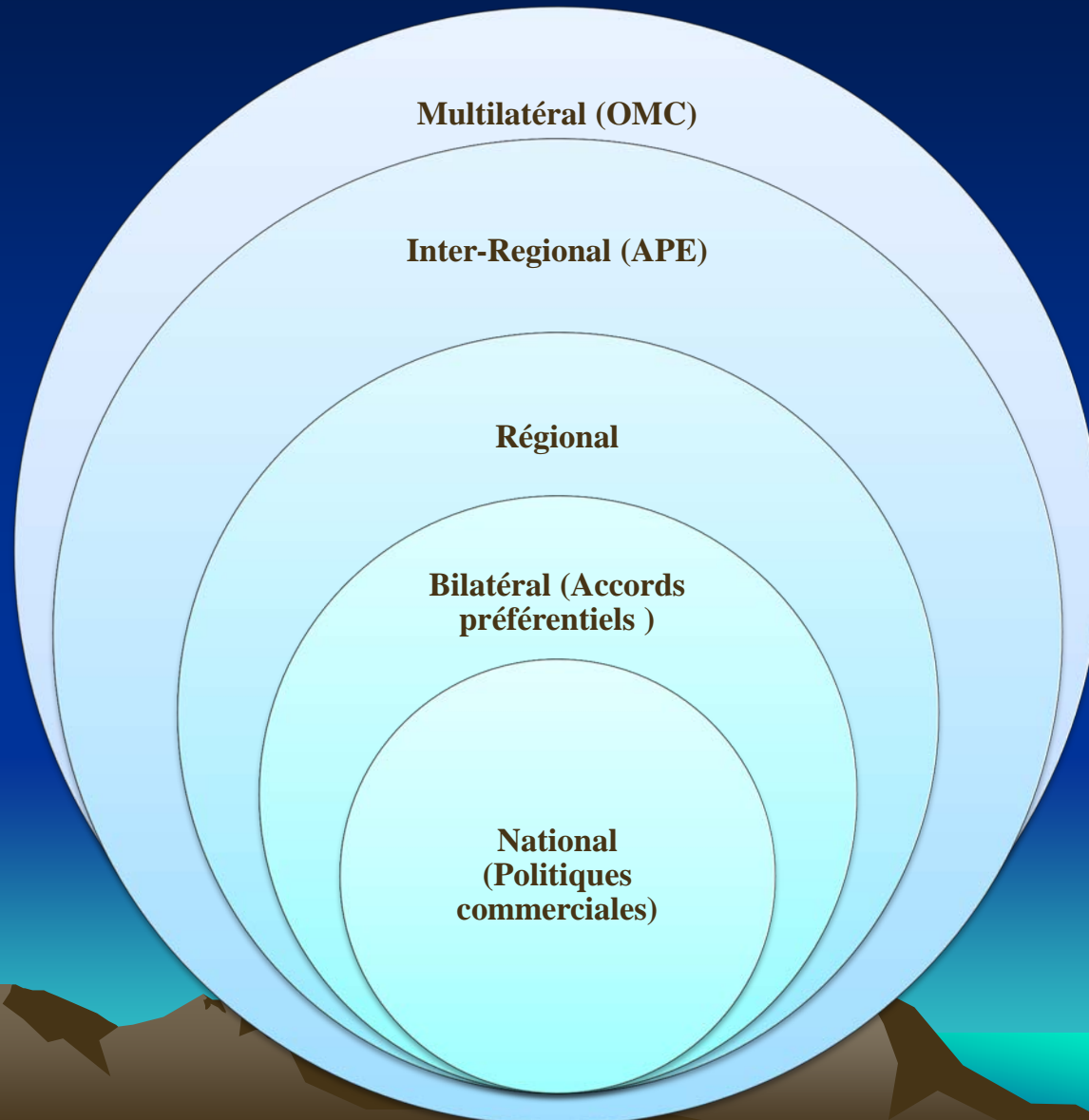
Afrique du Sud



Groupements d'intégration économique régionaux et sous-régionaux africains.

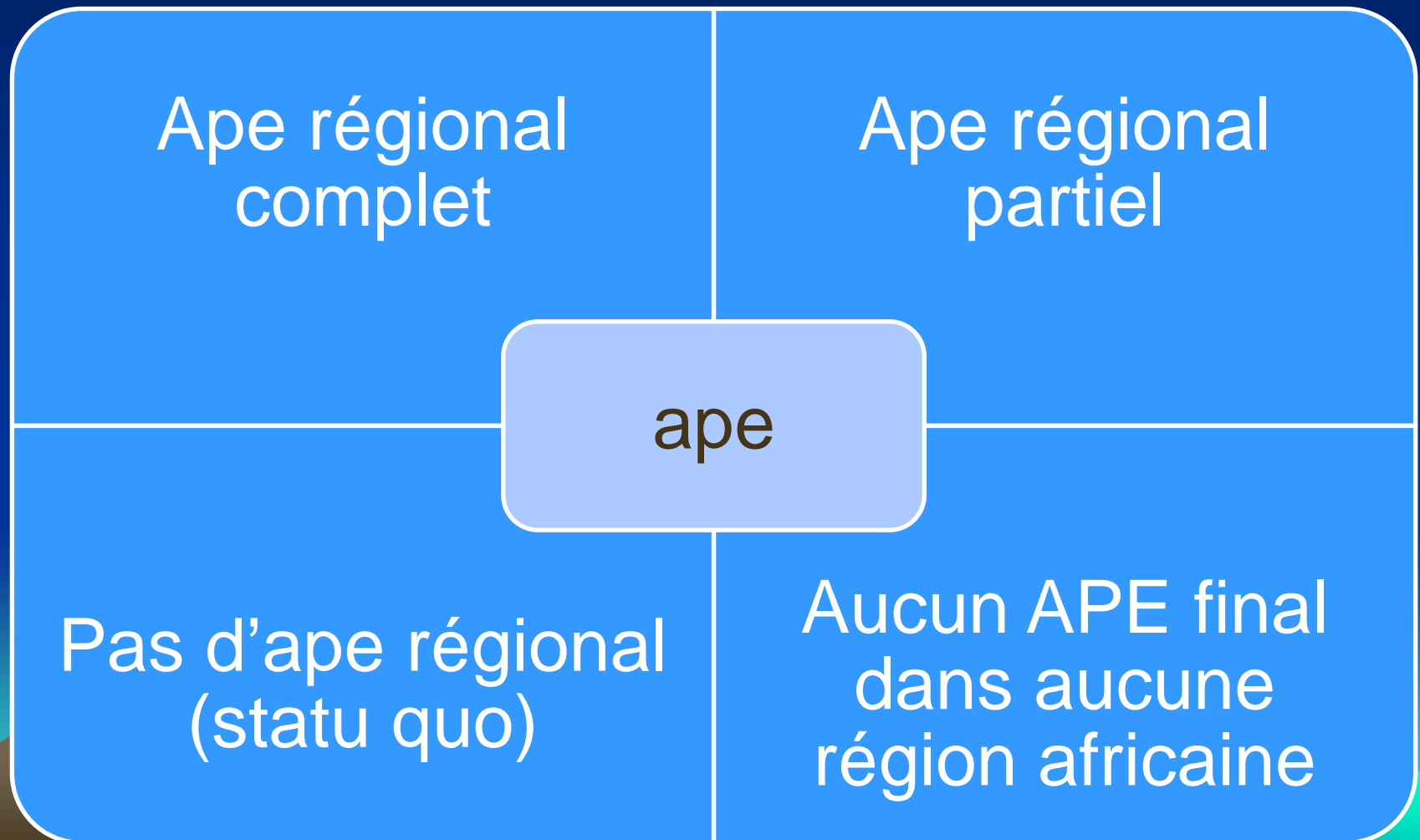
CEDEAO: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
 CEEAC: Communauté économique des États de l'Afrique centrale
 CEMAC: Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
 CCI: Commission de l'Océan Indien
 COMESA: Common Market for Eastern and Southern Africa
 EAC: East African Cooperation
 SACU: Southern African Customs Union
 SADC: Southern African Development Community
 LIEMOA: Union économique et monétaire Ouest africain
 UMA: Union du Maghreb arabe

3. Imbrication complexe, chevauchement et incohérence des engagements des Etats et des régions:

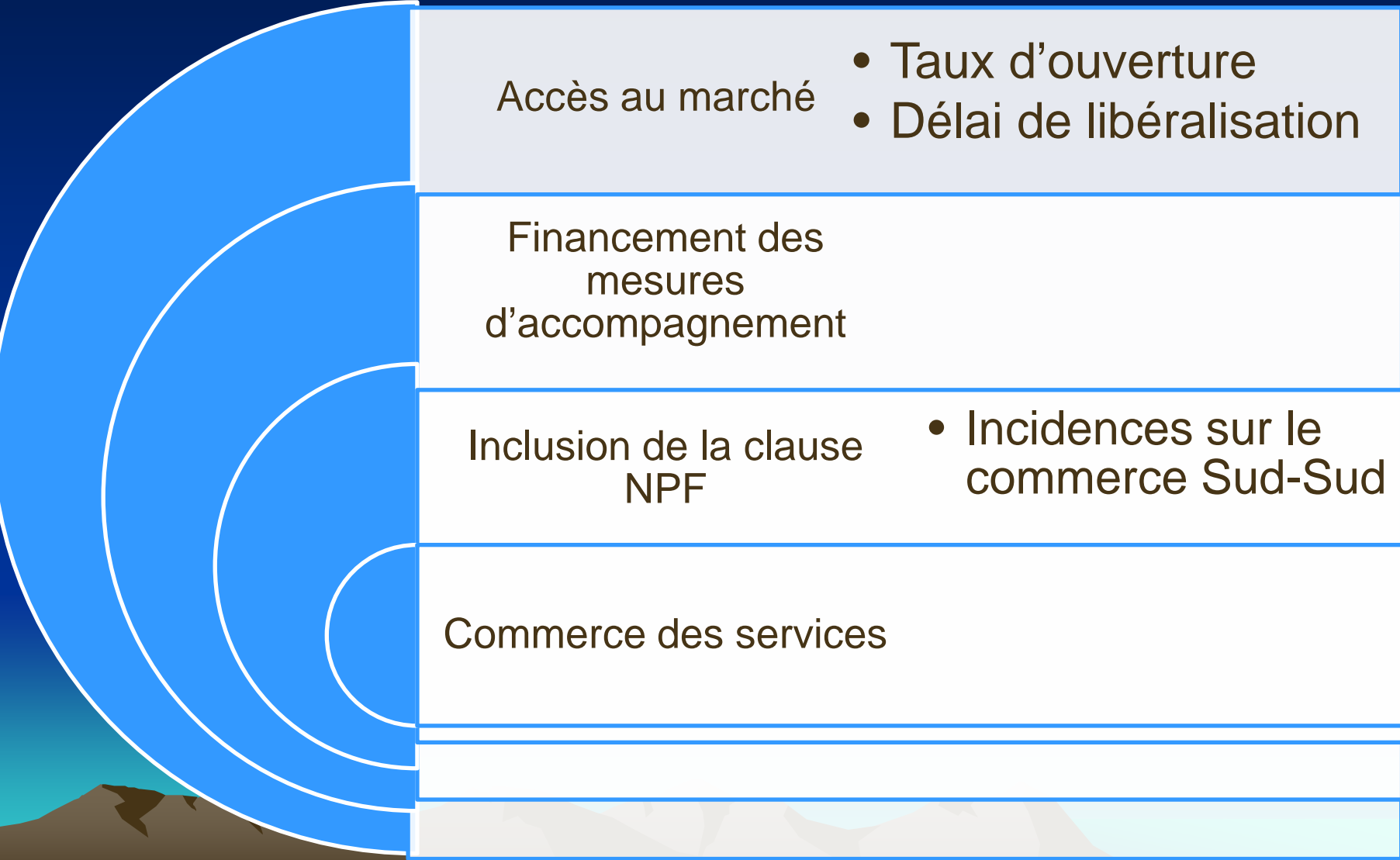


II. Enjeux et Défis de la signature d'un APE pour les régions africaines:

2.1: Analyse d'impact par les scénarios



2.2: Questions clés relatives à la négociation de l'APE



Accès au marché

- Taux d'ouverture
- Délai de libéralisation

Financement des
mesures
d'accompagnement

Inclusion de la clause
NPF

- Incidences sur le
commerce Sud-Sud

Commerce des services

a) Accès au marché

- **L'UE demande une ouverture de 80% des marchés régionaux sur 15 ans; Les régions ne dépassent pas 70% sur 25 ans)**
 - Une ouverture large réduit la liste des produits sensibles;
 - Une liste inappropriée de produits sensibles impacte négativement sur les secteurs productifs (agriculture comme industrie)
 - Pertes substantielles de revenus, en particulier pour les PMA;
 - Augmentation de la concurrence des produits européens subventionnés;
 - Possibilité de désindustrialisation et perte d'emplois
 - Détournement du commerce et recul du commerce intra-régional;
 - Perte de souveraineté économique par la réduction de l'espace politique;

b) Financement des mesures d'accompagnement: volet développement de l'APE

- L'AO a fini d'élaborer un programme estimé à 9,5 Milliards d'Euros. L'AC est en cours; la CAE et l'AfOA demandent à l'UE la prise en compte de la dimension développement; etc.
- **Option Politique des régions africaines:** Le financement du volet développement de l'APE est un préalable à la signature de l'Accord. (Position forte).
- **Mais il y a des problèmes:**
 - l'UE n'a pas d'argent (Crises financières en Europe...)
 - le peu qu'elle propose (6.5 Mdrs pour l'AO) est un recyclage des fonds existants (PIR/PID/Aides bilatérales...)
 - Si l'UE ne finance pas tout le volet développement, quel est le niveau à partir duquel l'APE pourrait être acceptable?

c) Clause NPF

- **Enjeux:** Etendre à l'UE tout traitement plus favorable accordé à un partenaire commercial majeur dans un accord futur:
- **Problème:** Pourrait réduire la possibilité de diversifier les partenaires commerciaux et affaiblir le commerce entre l'Afrique et les pays en développement, y compris les pays émergents (Chine, Brésil, Inde, Mexique, Indonésie, Malaisie, etc.)
- L'UE utilise sa position de bailleurs et de partenaire au développement pour imposer des conditions commerciales qui lui soient favorables;
- Amalgame entre Commerce et Aide
- Rejet unanime de la clause par les régions (avec des variantes plus ou moins fortes)



« Nous sommes généreux
Mais Pas naïfs »

« Je veux que nous gardions le contrôle. Il est exclu que nous soyons subordonné à qui que ce soit. Je suis très jaloux de mon indépendance. Les Sénégalais comme tous les autres Africains ont lutté pour leur indépendance. Ce n'est pas pour se faire coloniser par d'autres aujourd'hui (...) Mais je suis ouvert à la coopération. Aujourd'hui je discute avec les Français, les Russes, les Américains, les Chinois, les Indiens. Aucun d'entre eux ne fait quoi que ce soit au Sénégal sans que je sois d'accord. »

A. Wade Président du Sénégal



d) Commerce des services

- **Contexte:** L'UE souhaite une libéralisation du commerce des services dans les APE;
- **Constat:** Aucune région africaine n'est prête pour prendre des engagements féconds sur les services dans l'APE
- **Appui:** la libéralisation des services n'est pas requise pour la compatibilité de l'APE avec l'OMC;
- Une libéralisation autonome nationale et régionale est plus appropriée que dans l'APE.



- Merci pour votre attention.

